



# La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse

## Sommaire

### Vie Municipale

p 2 à 5

### Vie Communale

p 6 à 10

### Vie intercommunale

p 11-13

### Vie Associative

p 14

### Agenda & numéros utiles et Retour en images

p 15-16

## édito



Chers Chartroussins,

Au cours du mois d'octobre, nous vous invitons à participer aux réflexions et faire part de vos attentes concernant le fonctionnement du Bourg et le plan de circulation du Plan de Ville.

Pour cela, vous pouviez répondre à un questionnaire et participer à l'atelier public organisé le 26 octobre. Vous avez été très nombreux à nous répondre, avec plus de 110 questionnaires retournés ! Ceci témoigne de la volonté d'implication forte des Chartroussins dans la vie de leur village et je vous en remercie.

Le message principal que nous avez adressé peut se résumer ainsi : «il faut rendre plus sûr, plus facile et plus agréable le déplacement des piétons dans le village : pas seulement sur le Plan de la Ville, mais aussi dans le Bourg (Baffardièrre, place de la Mairie, ...) et dans les autres hameaux (La Diat, Saint Hugues, Martinière, etc.). »

Il nous faudra collectivement imaginer des solutions permettant de favoriser la circulation des piétons et leur sécurité, maîtriser la circulation automobile, tout en conservant l'accessibilité aux commerces.

Ce sera un enjeu majeur pour notre action municipale sur ce mandat que de réussir à rendre notre « village-station » plus agréable et plus attractif, pour le bien-être de ses habitants et de ses enfants, et aussi pour attirer toujours plus visiteurs et touristes en Chartreuse.

Les études vont maintenant se poursuivre et un nouvel atelier public sera organisé début de l'année prochaine pour vous présenter les solutions qui pourraient être mises en oeuvre en 2018. A ce travail seront associés les services du Département de l'Isère, s'agissant souvent de routes départementales.

Une réunion de préparation du futur Conseil des Jeunes s'est tenue ce samedi 11 novembre, en présence de 8 enfants du village. Dans un esprit convivial mais aussi studieux, Christian Maffre, Christiane Charvoz et Marie Robveille ont pu répondre aux questions des enfants. Rendez-vous maintenant le samedi 18 novembre à 17 h pour l'installation du Conseil des Jeunes. Venez nombreux !

Stéphane GUSMEROLI  
Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Pour faire des économies, la mairie a décidé de ne plus distribuer la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres à partir du mois de juin.

Elle sera envoyée par mail aux personnes qui se seront préalablement inscrites auprès de la commune via la newsletter :

[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, des exemplaires papiers seront disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

## Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 13 novembre 2017

### • Délégations et gouvernance

Pour faire suite à la démission du poste d'adjoint de Dominique Cael, une nouvelle organisation de l'équipe municipale a été décidée ce 13 novembre. Maurice Gonnard devient 4ème adjoint. Fabienne Barris, Fabienne Decoret, Pascal Bertrand se voient attribuer des délégations et bénéficieront d'une indemnité de fonction. Pour plus de détails, voir article plus loin.

### • Finances

Des modifications ont à nouveau été apportées au budget 2017 pour intégrer de nouvelles recettes et dépenses. Par ce nouvel ajustement, le déficit du budget a pu être ramené à - 12 521 €, alors que ce même déficit était d'environ 389 000 € au printemps dernier (voir Lettre de mai 2017). Ceci est le résultat d'un travail rigoureux de redressement des finances communales au cours de cette année 2017, pilotée par Olivier Jeantet et avec la participation active de tous les conseillers municipaux.

Diverses mesures ont permis ce résultat : optimisation des dépenses de fonctionnement, vente de locaux communaux, augmentation de la fiscalité locale, obtention de subventions.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Jean-Pierre Barbier, Céline Burlet et André Gillet pour le soutien financier apporté récemment par le Département de l'Isère, en accordant à Saint Pierre de Chartreuse une aide exceptionnelle de 112 000 €, pour aider à combler le déficit hérité des dettes du SIVU qui gérait la station de ski de Saint Pierre de Chartreuse / Le Planolet avant son transfert à la Communauté de communes.

### • Points pour information

Le Conseil municipal sera aussi à l'avenir l'occasion de donner de l'information sur l'avancement des projets municipaux. Ainsi, ont été présentés en séance les dossiers suivants : Présentation des rapports 2016 de gestion de l'eau et de l'assainissement de la SAUR (Maurice Gonnard), plan de circulation du bourg et fonctionnement du Plan de Ville (Stéphane Gusmeroli), atelier municipal des hameaux du 3 novembre (Christian Maffre), organisation du déneigement (Rudi Lecat).

**Retrouvez les relevés de décisions complets directement sur notre site internet  
[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)**

### Dates des prochains

### Conseils Municipaux

Lundi 18 décembre 2017

Lundi 15 Janvier 2018

Lundi 5 Février 2018

**20h30 - Salle du Conseil**

# Vie Municipale

## Fonctions municipales (modifiées par délibération du 13 novembre 2017)

Thématique	Elu	Missions déléguées	
« Management de la gouvernance »	<b>Christian MAFFRE</b>	Management de gouvernance Observatoire de l'action publique / compte-rendu citoyen Aide au montage de projets Médiateur Organisation ateliers des hameaux Organisation Conseil des jeunes / conseil des sages Animation ateliers thématiques Protocole (commémorations, organisation élections)	<b>Christian MAFFRE</b>
« Vie sociale »	<b>Dominique Cabrol (1<sup>ère</sup> adjointe)</b>	Vie sociale (Ecole, Personnes âgées / Jeunesse, CCAS, Cimetière, logement, handicap) Jardin pédagogique école Personnel communal	<b>Dominique Cabrol</b>
« Finances / budget »	<b>Olivier Jeantet (2<sup>ème</sup> adjoint)</b>	Gestion des budgets Programmation pluriannuelle des investissements Programmation pluriannuelle de fonctionnement Stratégie vente patrimoine <u>bati</u> et foncier Gestion de la dette	<b>Olivier Jeantet</b>

« Vie culturelle, associative, tourisme et PME »	<b>Franck Di Gennaro (3<sup>ème</sup> adjoint)</b>	Actions culturelles Valorisation des activités associatives Correspondant Union des commerçants et Comité d'animation Commerces / PME Tourisme / Développement de la <u>Diat</u>	<b>Franck Di Gennaro</b>
« Voirie / réseaux / Services techniques / Travaux »	<b>Maurice Gonnard</b>	Travaux voirie Réseaux (eau, assainissement, électricité, éclairage) Gestion des Services techniques et travaux Plan de maintenance budgété	<b>Maurice Gonnard</b>
		Gestion du matériel technique Gestion des bassins Responsable de chantiers/travaux	<b>Rudi Lecat</b>
« Urbanisme et PLUI »	<b>Maurice Gonnard</b>	Suivi du PLUI	<b>M. Gonnard</b>
		Urbanisme (Commission Urbanisme et instruction PC)	<b>P. Bertrand</b>
« Equipements et bâtiments municipaux »	<b>Maurice Gonnard</b>	Gestion des équipements et bâtiments municipaux (Mairie, école, CTM, piscine, toilettes publiques, ...) Plan de maintenance budgété	<b>Maurice Gonnard</b>
		Amélioration performance énergétique des bâtiments	<b>Fabienne Decoret</b>
		Mise en œuvre Accessibilité (Adap) « Document Unique »	<b>Christian Maffre</b>

« Environnement »	<b>Maurice Gonnard</b>	Eclairage - Forêt	<b>M. Gonnard</b>
		TEPOS / TEPCV	<b>F. Decoret</b>
		Sentiers, rivière	<b>Rudi Lecat</b>
« Agriculture »	<b>F. Decoret</b>	Agriculture	<b>F. Decoret</b>
« Information & communication »	<b>Fabienne Barris</b>	Information, communication Medias (site web, Journal communal, réseaux sociaux,...) Organisation des réunions publiques	<b>Fabienne Barris</b>

# Vie Municipale

## ■ Fonctionnement du Bourg et plan de circulation du Plan de Ville

Le 26 octobre s'est tenu l'atelier public sur le fonctionnement du Bourg et le plan de circulation du Plan de Ville.

Il a été l'occasion de présenter vos très nombreuses réponses (plus de 110) au questionnaire diffusé en octobre. Parmi les attentes exprimées, on peut noter : Abandonner la circulation à double sens devant les commerces du Plan de Ville, créer un espace convivial de détente et agréable sans voitures, aménager les espaces publics et les terrasses, du stationnement à proximité raisonnable pour les commerces, des places pour personnes à mobilité réduite (« PMR ») et livraisons, immédiatement devant les commerces, un espace de jeux sécurisé pour les enfants améliorer la signalisation, penser au fonctionnement l'hiver, réduire la vitesse dans le bourg et sécuriser les autres secteurs (Baffardière, La Diat, St Hugues, ...).

Les réponses détaillées à ce questionnaire seront mises prochainement à disposition sur le site internet de la Mairie.



Puis quatre tables rondes ont permis de travailler collectivement sur des questions en lien avec la thématique de la soirée :

- Quel plan de circulation dans le bourg (secteurs de piétonisation, sens de circulation, ...) ?
- Quelle organisation du stationnement dans le secteur Diat <-> Bourg <-> Baffardière ?
- Quelles fonctions pour le Plan de ville et où (jeux, marché, espace(s) piéton(s), stationnements, ...) ?
- Quelles mesures pour sécuriser et apaiser le trafic dans les autres secteurs et autres routes du village ?

Les compte-rendus de l'atelier seront aussi mis à disposition sur le site internet de la Mairie.

Un nouvel atelier public sera organisé début 2018 par la Municipalité pour présenter le plan de circulation qu'elle souhaitera mettre en œuvre au printemps 2018. Ce projet s'appuiera sur les attentes exprimées dans vos réponses au questionnaire, sur les remarques faites lors cet atelier du 26 octobre et aussi sur les propositions formulées le dimanche 4 juin dernier lors de la rencontre organisée avec les commerçants du Bourg et du marché.

Cette expérimentation pourra servir d'enseignements pour les aménagements de voiries et d'espaces publics qui pourraient être réalisés à moyen terme, en accompagnement de la construction de l'Office de tourisme intercommunal et de la Maison du Parc naturel régional de Chartreuse dans le Bourg.

Merci pour votre participation !

Stéphane GUSMEROLI

## ■ Précisions sur l'article de Jeanne Gerondeau sur les Correspondants de hameaux

Lettre explicative novembre 2017

Quelques précisions sur l'article de Jeanne Gerondeau de la lettre d'octobre

Qui sont les correspondants de hameaux ?

Les hameaux désignent leurs « Correspondants », dans l'objectif de mieux diffuser les informations sur la vie du hameau et du village, partager des problèmes communs, proposer des idées et des projets. Un Correspondant de hameau est le porte-parole des habitants qui le souhaitent, il ne les représente pas, il n'est pas recruté par la Mairie, il est simplement désigné par ses voisins.

Regroupement des hameaux

Le découpage des hameaux suggéré dans la lettre d'octobre n'a aucun caractère administratif. Ce n'est pas non plus une proposition de la Mairie, mais simplement un exemple pour illustrer le principe de regroupement des hameaux pour faciliter les échanges, simplifier la gestion, réduire le nombre de réunions, de comptes-rendus etc ... Ce principe même est soumis à débat et suggestion. Il appartient aux habitants d'en décider. Son seul but est de faire réagir. Egalement de renseigner la configuration des hameaux existants dans notre commune. Ainsi la notion de regroupement est moins abstraite. A chacun d'y dessiner le contour et d'en discuter avec son voisin.

Jeanne Gerondeau

# Vie Municipale

## Remplacement d'un biodisque à la station d'épuration

24 octobre 2017 : installation par la SAUR, du deuxième disque biologique, (fabriqué en Allemagne), pour la Station d'Épuration de St Pierre, aux Portes de l'Enclos.

Un disque biologique est le quatrième et dernier élément de purification des eaux usées par l'intervention de micro-organisme (bactéries) qui se fixent sur des lamelles métalliques du disque lequel tourne lentement en s'immergeant partiellement dans le dernier bassin des eaux usées, déjà dégrillées, dégraissées et filtrées antérieurement.

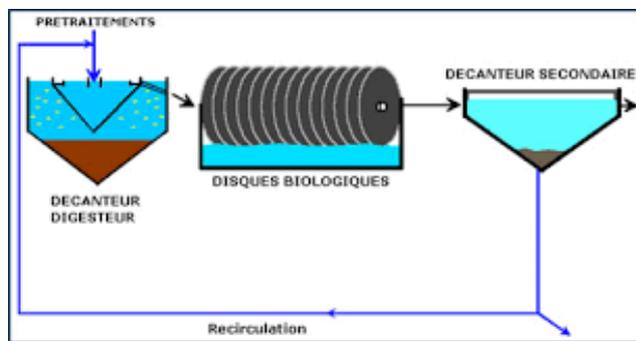
Depuis 2015 au moins, notre station ne fonctionnait plus qu'avec un seul disque biologique d'origine, au lieu de deux, ce qui ne lui permettait pas de répondre aux normes d'épuration lors des périodes de pointes en hiver et en été.

En novembre 2016, un premier disque a été changé. Dès avril 2017, avec Stéphane Gusméroli, nous avons rencontré les responsables de la SAUR pour faire le point de nos réseaux en eau potable et assainissement. A la faveur de plusieurs réunions le 10, le 24 mai, puis le 20 juin, nous avons insisté pour que la SAUR remplace le deuxième disque défaillant tel que le contrat d'affermage le prévoyait.

Ce deuxième disque biologique qui vient d'être installé assure maintenant au trois quart le bon potentiel de fonctionnement de notre station, mise en service en 1989.

Cet entretien réalisé par la SAUR est complémentaire des actions d'amélioration du réseau d'assainissement ou de traitements individuels des eaux usées. Cette question d'importance au regard des normes législatives et des enjeux environnementaux devra être examinée avec soin.

Maurice GONNARD.



## La salle Hors Sac privée de chauffage

La salle Hors sac et le centre technique municipal seront privés de chauffage cet hiver.

En effet, à ce jour, nous ne trouvons pas de chauffagiste qui accepte d'assurer l'entretien de cette chaudière et de prendre la responsabilité de la mettre en route. Selon eux, l'installation de la chaudière réalisée en 2014 ne respecte pas les normes de sécurité (proximité immédiate de la chaudière avec le stockage du combustible).

D'autres mal-façons ont été relevées dans le bâtiment.

Monsieur le Maire va provoquer une réunion avec le Maître d'oeuvre et les entreprises concernées pour établir les responsabilités, faire appliquer les clauses de garanties, et permettre ainsi la remise aux normes, et en état normal, de l'ensemble du bâtiment.

Nous ferons tout notre possible pour résoudre ces problèmes avant la fin de cet hiver 2017-2018. Dans l'attente, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments occasionnés.

Maurice Gonnard

## ■ La Santé à St Pierre

### Pharmacie:

"Je suis arrivée sur St Pierre de Chartreuse en mai 1999...cela fait donc bientôt 19 ans!!! C'est facile à calculer pour moi car ma 1ère fille, Océane, avait tout juste 1 an. J'ai racheté la pharmacie à Mme Monique Leidinger qui l'avait créée 10 ans auparavant; Cela fait donc 29 ans que la pharmacie existe dans notre village."

### Les horaires d'ouverture sont :

du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 19h .

Fermeture le mercredi après-midi et le dimanche.

Sophie Mottet



### Cabinet de Kinésithérapie :

"Le cabinet est situé sur le plan de Ville. Accessible, il est au RDC de la Résidence Chartreuse (OPAC) en partage avec l'équipe d'infirmières.

Ouvert du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous.

Nous exerçons à trois avec deux collaboratrices (les jeunes kinés aimant voyager, l'équipe pourra être régulièrement renouvelée) Des actes exceptionnels (kinésithérapie respiratoire) peuvent être réalisés en urgence les samedis et dimanches."

Pour nous joindre :

Loïc Dupuis : 06.38.02.53.73 Collaboratrices : 04.76.87.13.67

"N'ayant pas de secrétariat, nous ne pouvons pas répondre pendant les séances tout au long de la journée. Il est donc indispensable de laisser un message vocal en précisant vos coordonnées et nous vous rappelons dès que possible.

Les séances de kinésithérapie suivent les tarifs conventionnels établis par la sécurité sociale.

Elles sont à ce titre entièrement remboursée (60% caisse / 40% mutuelle)"

Loïc Dupuis :

"Diplômé de l'école de Berck-sur-Mer (lieu historique de la rééducation) en 2008, j'ai multiplié les expériences professionnelles tant en libéral qu'en structures hospitalières (spécialités de pédiatrie et de neurologie) avant de reprendre le cabinet de St Pierre de Chartreuse en mai 2014. C'est avec plaisir que j'exerce en Chartreuse tant au cabinet qu'au domicile des patients sur toute la commune ainsi qu'au Sappey. Nous avons à cœur d'exercer de façon qualitative, une personne par demi-heure en privilégiant les techniques manuelles. Je peux également pratiquer des actes de thérapie manuelle réflexe selon la méthode Niromathé s'adressant à tout problème ostéopathique. Les massages de bien-être sont bien-sûr proposés."

### Infirmières:

-Florine Bonjour

"Je fais parti du cabinet infirmier de Saint Pierre depuis septembre 2011."

-Carole Cirouge

"Cela fait 10 ans que je travaille sur Saint Pierre"

-Audrey Levesque

"Je travaille ici depuis 3 ans"

"Nous intervenons principalement à domicile mais aussi à notre cabinet qui est situé au RDC de la résidence chartreuse. Nous partageons notre cabinet avec les kinés.

Nous assurons les soins 7J/7J toute l'année, sur RDV

uniquement, pris par téléphone au 06.87.61.39.04.

Les prises de sang sont assurées les lundis et les jeudis uniquement pour les personnes ne pouvant pas se rendre au laboratoire (St Laurent du Pont) et sur RDV.

Des permanences sont organisées à notre cabinet pour la campagne de vaccination anti-grippale."

### Medecins

-Dr Fanny Arnoux, "médecin généraliste, installée depuis novembre 2007 à St Pierre. Tous types de consultations (suivi pédiatrique et gynécologique, petite traumatologie, visites à domicile si justifiées) aux tarifs conventionnés."

Les consultations ont lieu tous les jours (sauf samedi après midi et dimanche), sur rendez vous.

pour prendre rendez vous : en ligne sur

[www.fannyarnoux.prendreunrendezvous.fr](http://www.fannyarnoux.prendreunrendezvous.fr)

ou en appelant au cabinet au 0476567380 ou

0603995630

je suis aussi joignable par mail :

[fanny\\_arnoux@yahoo.fr](mailto:fanny_arnoux@yahoo.fr)

le soir et le week end, en cas d'urgence ou pour être mis en relation avec le médecin de garde du secteur, merci d'appeler le 15.

-Agathe van Eibergen

"Médecin généraliste remplaçant régulier au Cabinet du D Arnoux depuis décembre 2016

Je travaille 2 jours et demi par semaine et

un samedi matin sur deux.

J'habite aux Entremonts."



# Vie Communale

## ■ Anniversaire Chartreuse Passion Auto Moto, 18 novembre



Venez souffler avec nous notre première bougie avec un programme à couper le souffle !

Entrée gratuite

- 14h Accueil autour d'un café et biscuits maison
- exposition de voitures anciennes (selon la météo)
- 15h concert rock avec le groupe Talysker dans une ambiance garage
- 16h30 baptêmes de RZR et slingshot Polaris
- 18h cloture de la journée avec tirage au sort des gagnants...

## ■ Deuxième journée bénévoles aux Egaux



Journées bénévoles

Samedi 11

Plus particulièrement consacrée au nordique  
Rangement, tri, voyage déchèterie, etc,  
vu le temps annoncé mieux vaut se mettre à l'abri

Samedi 25 novembre 2017

Journée commune /nordique alpin

Fin de l'élagage, mise en place des files d'attente, mise en place des perches, etc...

Rendez vous 9h au foyer

12h 15: apéro casse croute offert

**Merci de votre participation**

## ■ Forfaits de ski Saison 2017/2018

**Offre spéciale**

1 FORFAIT ACHETÉ	=	1 FORFAIT OFFERT
<small>(à valoir le week-end)</small>		

Valable pour l'achat d'un forfait journée (tarif public), acheté avant 12H00 les : merdis, mercredis et jeudis hors vacances scolaires.

**Forfait saison en prévente**

60€	136€	165€
<small>Enfants 12 ans</small>	<small>Collégiens, lycéens et étudiants de 17 ans</small>	<small>Adultes</small>

Offre valable jusqu'au 30/11/2017

**Accès gratuit à toutes les stations du domaine**

Les bénéficiaires d'un forfait Séjour ou Saison à Saint Pierre pourront skier gratuitement dans les autres stations du domaine, le Granior et le Désert ainsi qu'à la station de Saint Hugues les Egaux.

**CŒUR DE CHARTREUSE**  
SKI - EGAUX - SAINT-HUGUES - LES EGAUX

*la montagne à votre rythme*

www.ski-alpin-chartreuse.com • 04 76 88 64 13

## ■ Chartreuse Terminorum LE FILM

**RaidLight & LACERATIONS LLC PRÉSENTE**

**CHARTREUSE TERMINORUM**  
L'ULTRA FRANÇAIS INSPIRÉ PAR THE BARKLEY MARATHONS

**LE FILM**  
DE GAËL COUTURIER & BENOÎT LAVAL

**AN 2017 ÉDITION 1**

**EN AVANT-PREMIERE** AVEC BENOÎT LAVAL ET SES PARTICIPANTS  
ENTRÉE GRATUITE, PLACES LIMITÉES, INSCRIPTIONS PRÉALABLES & OBLIGATOIRES SUR facebook

10 NOVEMBRE AN 2017 / 20H30  
**VOIRON**  
CAVES DE CHARTREUSE

18 NOVEMBRE AN 2017 / 20H30  
**SAINT-PIERRE DE-CHARTREUSE**  
SALLE HUBS SAC

21 NOVEMBRE AN 2017 / 20H30  
**BURES SUR-YVETTES**  
CENTRE MARCEL PAGNIER

## ■ La boulangerie honorée par Gault et Millau

Encore une distinction pour notre Boulangerie. Fred et Nelly ont été honorés par le célèbre guide Gault et Millau, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à Morestel le 18 octobre dernier, suite au passage d'un client mystère, ils ont été sélectionnés et récompensés, parmi quelques 140 boulangers, une belle victoire juste avant le passage télévisé de Fred et Enzo ! Notre village peut être fier !



## ■ Le composteur de la Commune



Les déchets fermentescibles représentent en moyenne 30% du volume total des ordures ménagères produites par chaque habitant. Le compostage individuel permet d'une part de valoriser les déchets de cuisine et de jardin (épluchures, marc de café, tontes de pelouse, feuilles mortes, ...), et d'autre part d'obtenir un amendement de qualité qui pourra ensuite être réutilisé à domicile, dans le potager ou pour le rempotage des plantes par exemple.

Trois bacs à composte se trouvent à l'entrée de l'air des camping cars, ces derniers sont très bien entretenus bénévolement par une habitante de St Pierre, Clotilde que nous tenons à féliciter et à remercier.

## ■ Un bouc déposé à la mairie

Il y a quelques jours la Mairie a été informée qu'un bouc se "promenait" sur la commune, celui-ci ne portait aucune plaque ni boucle d'identification, pouvant permettre son identification, il ne portait qu'un collier rouge, prouvant qu'il n'était pas un animal sauvage .. Une enquête menée conjointement par des habitants et la Mairie auprès de tous les agriculteurs et possesseurs d'animaux de la commune, se révéla infructueuse.

La situation devenait préoccupante, d'autant que le bouc ne restait pas en place et avait voyagé de Perquelin à Mollard-Bellet, il fallait trouver une solution afin que cette situation trouve une fin heureuse, mais après plusieurs heures passées par Chantal au téléphone pour trouver un « foyer », SPA, Vétérinaires, associations, .... personne ne pouvait adopter notre invité surprise, même les agriculteurs ne pouvaient pas, devant faire face à une réglementation très stricte au niveau de l'hygiène.

Il a enfin trouvé une maison au refuge de Gerbey à Chonas-l'Amballan. Nous l'avons conduit sur place. Ce sera un refuge provisoire, car il faudra ensuite qu'il trouve vraiment une famille d'accueil. Un remerciement tout particulier aux services techniques qui se sont occupés de notre invité et principalement Jérémie qui l'a surveillé et nourri pendant plusieurs jours



## ■ Une journée avec les Amis du Parc



Depuis plus d'un an les Amis du Parc ont organisé sur le territoire de Chartreuse des « cafés énergie » sur différents thèmes, la transition énergétique, le bois énergie et le biogaz, le solaire et l'éolienne, et bien d'autres animations, ciné-débats et expositions, afin de croiser les idées et les expériences sur tout ce qui touche à l'énergie, l'alimentation, et la mobilité sur le territoire de chartreuse

Une première journée de présentation et de travail s'est tenue à St Joseph de rivière le 6 novembre 2016, avec visite de sites, mais aussi découverte de la Chartreuse romaine, sous forme d'exposition.

Les amis du parc organisent une deuxième journée le dimanche 26 novembre 2017 à la Salle des Fêtes de St Pierre de Chartreuse

Au programme de la journée, des stands, des animations et des informations avec l'Aappma, l'Ageden, Bixia, l'Ephémère et Rézo pouce. Venez nombreux partager avec les Amis du Parc lors de cette journée festive  
Soupe offerte à midi, assiette gourmande sur réservation au 06 82 65 17 22

## Le programme de cette belle journée



# Vie Communale

## ■ Résultats sportifs

Jules Lapierre porte haut les couleurs chartroussine. Cela s'est vérifié une nouvelle fois à Arçon en Bourgogne où se déroulaient les championnats de France de Rollerski le 17 septembre dernier.

Notre jeune athlète Chartroussin, membre de l'équipe de France de ski de fond, a encore montré toute l'étendue de son talent.

En effet, après un départ en peloton, vite écrémé par un rythme soutenu des meilleurs, il a mené cette course devant les « Cadors » de la discipline tel Maurice Magnificat et Quentin Fillon Maillet qualifiés pour participer aux JEUX OLYMPIQUES de cet hiver. Jules a même lancé la dernière attaque qui a explosé le groupe de 4 dont il faisait partie. Seul Maurice Maginificat a réussi à revenir sur lui pour disputer le sprint où Jules s'est fait coiffer au poteau par le numéro un Français.

Il devient ainsi VICE CHAMPION de France, laissant augurer une belle saison 2017-2018.

A noter qu'il n'a pas obtenu des résultats suffisants en 2017 pour se qualifier aux JO, malgré une 7ème place aux mondiaux de moins de 23 ans en février dernier.

Agé de seulement 22 ans, on compte sur lui pour représenter la France aux Olympiades suivantes à Pekin en 2022.

Félicitation à Jules pour cette belle performance et bonne saison!

Dernière minute

### Jules Lapierre sélectionné pour Lillehammer

Le fondeur Dauphinois, 22 ans en janvier prochain, fêtera sa première sélection en coupe du monde de ski lors de l'étape de Lillehammer prévue les 2 et 3 décembre prochain.

Jules Lapierre a fait lui même l'annonce de sa sélection lundi soir lors de la soirée anniversaire de son Team Grenoble Isère Nordique qui fêtait ses 20 ans



Les hommes de Saint Pierre étaient cette fois sur le devant de la scène puisque **Pierre Jaillet** a remporté dans la catégorie Vétéran le triathlon de Barcelone début octobre. Il termine également 21e/1146 au scratch qui lui a été dominé par le 3ème du championnat du monde 2016 Fernando Alarza.

## ■ ETAT CIVIL

### Naissances

Charly BAUDOUIN, fils de Mickaël BAUDOUIN et de Laure COMBET, le 10 Octobre 2017

### Décès

Léa BAFFERT, le 10 Mai 2017

Claude GONTIER, le 2 Novembre 2017

## ■ Maintien de l'état d'alerte sécheresse du département de l'Isère, passage en alerte renforcée pour la nappe de Bièvre-Liers-Valloire

Suite aux différents avis émis lors de ce comité, le Préfet a décidé de maintenir l'alerte sur l'ensemble du département pour les eaux souterraines et les eaux superficielles. A l'exception de la nappe de Bièvre-Liers-Valloire qui est placée en alerte renforcée.

La situation d'alerte et d'alerte renforcée implique les mesures de restrictions suivantes :

- pour tous, sont interdits :
  - le lavage des voitures hors stations professionnelles en alerte et hors station professionnelles équipées de lances « haute pression » ou système de recyclage de l'eau en alerte renforcée sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicule sanitaire ou alimentaire) ou technique (bétonnière ...) et pour les organes liés à la sécurité.
  - l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs, et des stades et espaces sportifs de 6h à 20h en alerte. L'arrosage en alerte renforcée est strictement interdit (hors « greens et départs ») sauf l'arrosage par « goutte à goutte » ou « pied à pied » entre 20h et 6h.
  - le remplissage des piscines de plus de 5 m<sup>2</sup> à usage privé, le lavage des voiries sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques, fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert en alerte et en alerte renforcée.
  - l'alimentation en dérivation des étangs et des plans d'eau en alerte et en alerte renforcée.

- **pour l'agriculture** : baisse des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation : 15 % en alerte ; 30 % en alerte renforcée.

- **pour l'industrie** : mise en place du plan d'économie d'eau des industriels (installations classées pour la protection de l'environnement) de niveau 1 pour l'alerte, de niveau 2 pour l'alerte renforcée.

- **pour les gestionnaires de réseau d'eau potable** : renforcement du suivi des niveaux des captages et des forages d'eau potable, transmission des données à l'administration. En alerte renforcée, sont interdits les lavages de réservoirs AEP sauf dérogation sanitaire délivrée par le Préfet, les contrôles techniques sur les points d'eau incendie.

Les usages non prioritaires de l'eau à partir du réseau d'eau potable peuvent être limités par arrêté municipal. Afin de soulager la ressource, chacun est appelé à une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. En outre, une attention particulière des agriculteurs et des industriels est recommandée sur les prélèvements d'eau et les rejets dans le milieu naturel.

**Chaque citoyen et chaque usager se doit d'être vigilant et faire preuve de civisme dans sa consommation quotidienne d'eau pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau et aux milieux aquatiques, biens précieux pour tous les usagers.**

## ■ Recensement et Journée Défense et Citoyenneté

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16ème et le 25ème anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16ème et à la veille du 25ème anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

# Vie Intercommunale

## ■ Manifestations et événements de l'hiver

Quelques dates à retenir pour cette saison d'hiver  
Organisés par l'office de Tourisme Coeur de Chartreuse :

**les pots d'accueil** : mardi 26 déc. et 2 janv. à 18h00 pour les vacances de décembre et dimanche 11, 18, 25 fév. et 4 mars pour les vacances de février (toujours à 18h).

Tous les lundis des vacances de février auront lieu les après-midi jeux en bois, horaires et lieu à confirmer.

Autres dates à retenir

### Grands événements

- 21 janvier : La Passe Montagne
- 28 janvier : Traversée de Chartreuse
- 3 et 4 février : Raidlight Winter TRail
- 17 et 18 fév. : Critérium Jeune Ski de Bosses
- 17 et 31 janv. - 14 fév. - 2 mars : Challenge des 4 Nocturnes

Plus de manifestations sur notre lettre de décembre



## ■ OFFRE D'EMPLOI

- La mairie de Saint Pierre de Chartreuse recrute un agent technique polyvalent saisonnier
- Saint Joseph de Rivière recrute un agent de restauration saison 2017/2018
- CC Coeur de Chartreuse recrute responsable espace nordique
- Le Parc Naturel Régional de Chartreuse recrute un responsable (H/F) de la mission tourisme
- Cartusiana recrute un agent de développement
- La Mairie du Sappey recrute un agent responsable comptable polyvalent H/F
- Le restaurant La Pierre Chaude recrute un cuisinier ou aide-cuisinier pour la saison d'hiver 2017/2018 H/F



Pour plus d'information sur chaque emploi: <http://www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi>

## ■ Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien.

Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène.

On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué.

On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Pour parler du monoxyde de carbone, on dit aussi « CO »

D'où vient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol, il ne vient pas des appareils électriques.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne marchent pas bien : cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint pas électrique, poêle, cheminée

D'autres appareils produisent du monoxyde de carbone :

brasero et barbecue, groupe électrogène, moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage

Pour se protéger

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduits, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc.

Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu.

Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Bien utiliser vos appareils :

- N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière pour vous chauffer,
- N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement,
- Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.
- Si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),
- Ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,
- Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération,
- Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),
- Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver

En cas d'urgence

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :

- Ouvrez les fenêtres et les portes,
- Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson,
- Sortez de chez vous

En cas d'urgence

Appelez les secours :

18 : Pompiers

15 : Samu

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Numéro d'urgence depuis un portable

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous

À qui demander des informations ?

Mairie

Professionnels : plombier, chauffagiste, ramoneur

Centre anti-poison

Agence régionale de santé : [www.ars.sante.fr](http://www.ars.sante.fr)

Plus d'informations : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)



# Vie associative

## ■ Chouet'Paniers

Des produits naturels, solidaires, vraiment locaux, et en direct, c'est chouette !

Consommer local et responsable c'est possible avec l'AMAP Chouet'panier. Dans notre village, nous avons la chance d'avoir pu installer cet espace de distribution de produits locaux avec le réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture locale et Paysanne. Chance que nous aimerions partager plus largement. Le Chouet'panier permet d'avoir accès à des produits frais, de saison et cultivés localement. Les mardis soir, plusieurs producteurs locaux – F. Décoret, Fr. Del-Lito, V. Gilbert, Ph. Reymond, Ph. Simon... – y livrent leur production en direct. Légumes, fruits, pain, œufs et bien d'autres produits saisonniers et ponctuels : yaourts de brebis, fromages et faisselles, viandes de bœuf et d'agneau, cochonnailles, miel... Les produits sont au choix, que chacun choisit selon la saison.

Les livraisons ont lieu dans une ambiance conviviale au Foyer de ski de fond de Saint Hugues\*. Elles sont l'occasion d'échanges entre chartrousins et avec les producteurs engagés dans une démarche de production respectueuse de l'environnement. Adhérer à l'AMAP c'est l'occasion de soutenir ces producteurs avec des engagements sur 3-6 mois.

Venez échanger avec nous un mardi au Foyer de ski de fond, entre 18 et 19h ou contactez :

**Inka Lapierre (06 77 37 43 07, [inkawissner@gmx.net](mailto:inkawissner@gmx.net)).**  
**Plus d'infos [www.anschartreuse.fr/](http://www.anschartreuse.fr/)**

Et mardi 5 décembre, c'est la Fête de l'Amap : échanges en présence du maraîcher, informations, dégustations !

Fraicheur et saveur des produits de saison, assurer sa santé c'est bien manger.

\* Vous ne pourriez pas récupérer votre panier tous les mardis?

Pas de problème, le Chouet'panier est associatif : on s'arrange, on s'entraide.

## ■ Marché de Noel 2017



Cette année l'organisation du Marché de Noël est confiée au Comité d'Animation de St Pierre, venez découvrir les nouveautés des artisans créateurs de St Pierre et des alentours. Compléter vos achats de Noël par de jolis présents made in Chartreuse. Gauffres, matafaim, diots, boissons fraîches et chaudes vous seront proposés. Des surprises et des cadeaux. Tombola de Noël



Ces pages sont réservées à la vie associative de Saint Pierre de Chartreuse. L'association qui souhaite publier un article doit l'envoyer avant le 10 du mois pour qu'il soit publié dans La Lettre du mois suivant.

Entre temps, les articles seront validés en comité de rédaction.

**Merci d'envoyer vos articles et photos à : [secretariat@saintpierredechartreuse.fr](mailto:secretariat@saintpierredechartreuse.fr)**

Retrouvez la liste des associations communales dans l'annuaire de notre site internet  
**[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)**

# Agenda

- **Mercredi 15 Novembre**

**Atelier- Conseil des Sages**

19h à 22h la yourte du restaurant l'Oréade

**Atelier- éclairage public**

20h La mairie

- **Vendredi 17 Novembre**

**Mondée du Folk**

à partir de 19h à la Salle des Fêtes St.Pierre de Chartreuse

**Vincent ROCA dans Délirium très mots**

20h à la Salle Notre Dame St Pierre d'entremont

- **Samedi 18 Novembre**

**Anniversaire Chartreuse Passion Auto Moto**

14-18h au garage



- **Samedi 18 Novembre**

**Atelier de constitution- Conseil des Jeunes**

17h à 18h30 Salle des Fêtes St.Pierre de Chartreuse

- **Samedi 18 Novembre**

**Projection en avant première du film :Chartreuse Terminorum**

20h30 Salle hors sac St.Pierre de Chartreuse



- **Jeudi 23 Novembre**

**Festival Alimenterre : Film documentaire**

20h30 Le Cartus St Laurent du Pont

- **Dimanche 26 novembre**

**Une journée avec les Amis du Parc**

De 10h à 17h Animations, projections, débats salle des Fêtes St Pierre de Chartreuse



- **lundi 27 novembre**

**Ateliers agriculteurs avec Fabienne Decoret**  
Lieu à définir

- **Vendredi 8 et Samedi 9 décembre**

**Téléthon 2017**

Ligne directe donateurs : 0825 07 90 95



- **Dimanche 10 décembre**

**Marché de NOEL**

De 9h à 18h Salle des Fêtes St Pierre de Chartreuse

## Numéros Utiles

### Mairie

04 76 88 60 18

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h

[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)



### Agence Postale Communale

04 76 53 01 30

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h

### Déchetterie

ZI Chartreuse Guiers, 38380 Entre 2 Guiers :

Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 10h00 - 18h00

Vendredi : 14h00 - 18h

Samedi : 8h - 12h et 13h - 17h

Tel : 04 76 66 81 74

### Bibliothèque

04 76 50 34 81

Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h et le Samedi de 10h à 12h

### Crèche "Fées et Lutins"

04 76 88 65 40

### École des 4 Montagnes

04 76 88 63 87

### Cantine

04 38 02 05 52

### Accueil périscolaire

06 87 41 89 45

### A.D.M.R (Aide à domicile)

St Laurent du Pont

04 76 06 44 14

### Centre Social

St Laurent du Pont

04 76 55 40 80

### Infirmières Libérales

04 76 17 00 79

06 87 61 39 04

### Kinésithérapeute

M. Loic Dupuis

06 38 02 53 73

### Médecin

Dr. Fanny Arnoux

04 76 56 73 80

06 03 99 56 30

### Pharmacie

Dr.Sophie Mottet

04 76 88 65 21

### Praticien en Ostéopathie

M. Christoph Tarade

06 23 44 72 54

### Sage-femme libérale

04 79 28 99 76

### Communauté de Communes

Cœur de Chartreuse

04 76 66 81 74

### Office de Tourisme

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 62 08

### Parc Naturel Régional de

Chartreuse

St Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20

### Taxi de Chartreuse

06 84 83 88 54

### Samu 15 ou 112

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences personnes sourdes 114

Directeur de publication :

Stéphane Gasmérol

Responsable de la rédaction :

Fabienne Barris

Conception et rédaction :

Fabienne Barris et Sylvie Chambion

Envoi par email

Crédits photos :

,Sylvie Chambion, Maurice Gonnard,

Philippe Maurel,

# Retour en images

Jacquot Le bouc Municipal



24/10 : Remplacement d'un Biodisque de la station d'épuration



Célébration du 11 novembre à St Hugues



31/10: Halloween avec le Comité d'Animation



Vente de "boudin-polente" par l'union des Commerçants Chartroussins

